

Image not found or type unknown



Islam et adoption simple enfants qui refusent

Par **mathias**, le **27/02/2010** à **13:39**

Bonjour,
Une femme française de 67 ans divorcée peut elle adopter un adulte de 44 ans français si les enfants musulmans d'un premier mariage s'y opposent ? Les enfants issus du deuxième mariage ont vécu une partie de leur vie avec ce garçon arrivé en France à 18 ans (sept 1983 boat pôle) en famille d'accueil avec l'aide de la DASS.
Merci de votre réponse